



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE 0124

UMR 8150

et

UNIVERSITÉ LAVAL, Québec

THÈSE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire de l'art

Présentée et soutenue par :

Agueda ITURBE-KENNEDY

le : 9 décembre 2017

**Entrer dans la ville.
Aux confins des paysages urbain et périurbain dans le
royaume de France (1670-1789)**

Sous la direction de :

M. Alexandre GADY – Professeur, Université Paris IV

M. Marc GRIGNON – Professeur, Université Laval

Membres du jury :

M. Jean-Philippe GARRIC – Professeur, Université Paris I

Mme Émilie d'ORGEIX – Maître de conférences, Université Bordeaux III

Mme Eva STRUHAL – Professeur, Université Laval

Longtemps caractérisée topographiquement, juridiquement et symboliquement par son enceinte, la ville française remet progressivement en question ses fortifications au XVIII^e siècle par la création de promenades sur les fortifications et par l'abaissement de la hauteur des remparts. La ville s'ouvre sur les faubourgs et la campagne environnante, renouvelant le paysage urbain et la conception même de ce que doit être une ville, dont la définition était jusqu'alors indissociable de la présence d'une enceinte fortifiée¹. Cette restructuration des abords donne naissance à la ville moderne sous couvert de l'*embellissement*² et de l'ornement de la cité, destiné à magnifier le souverain et son royaume aux yeux des voyageurs et des étrangers. Mais ces aménagements profitent aussi aux défenseurs de l'utilité publique : ils permettent de désengorger les centres urbains, clarifiant la circulation par la création de boulevards périphériques, favorisant la naissance de nouveaux pôles de commerce et d'habitation et l'installation d'aménagements publics.

À la limite du faubourg, l'entrée de ville établit progressivement un lien avec le territoire dans le contexte de la restructuration des réseaux routiers du royaume qui débute au XVII^e siècle. Ce lien s'établit notamment par l'évolution du discours architectural dans les années 1750 à 1770 : aux propos centrés sur la porte, construction unitaire facilement identifiable et clairement délimitée, succède un discours qui s'ouvre à l'espace périurbain et provoque l'émergence de l'expression d'*entrée de ville*. Cette formulation permet d'intégrer la porte à son environnement et d'appréhender toutes les facettes de cet espace aux contours diffus qui évolue au gré de la croissance des villes. En outre, la notion d'entrée de ville rend compte de l'expérience du voyageur dont le parcours aboutit à un paysage singulier à l'approche de la ville³.

Au gré des situations et des intérêts dominants, les architectes et ingénieurs qui réfléchissent à la transformation de ces espaces sont amenés à redéfinir les portes de ville. Cette redéfinition progressive est exprimée par les chantiers entrepris dans l'ensemble du royaume, par les modèles décrits dans les cours d'architecture et les traités de fortification, tout comme par les concours des académies et écoles d'ingénieurs. Rendre compte de la mutation des portes de villes revient, comme le remarquait Michael Baxandall à propos des œuvres d'art, à comprendre que « le [...] producteur d'un artefact historique, affronte un problème dont la solution concrète

¹ Bernard LEPETIT, « L'évolution de la notion de ville d'après les tableaux et descriptions géographiques de la France (1650-1850) », *VRBI*, 1979, n° 2, p. XCIX-CVIII.

² Dans son étude consacrée à l'urbanisme français du XVIII^e siècle, Jean-Louis Harouel démontre que « L'embellissement tel qu'on le conçoit au XVIII^e siècle est une notion très large, rassemblant des préoccupations à la fois pratiques, esthétiques [...] et politiques, dont beaucoup s'étaient déjà progressivement affirmées au cours du siècle précédent. ». Jean-Louis HAROUEL, *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII^e siècle*, Paris, Picard, 1993, p.9. C'est dans ce sens que nous utiliserons le terme d'embellissement au sein de cette étude.

³ De Marc-Antoine Laugier (1753) à Antoine-Chrysostome Quatremère de Quincy (1832), nous reviendrons sur les définitions proposées pour l'entrée de ville en relisant, entre autres, les écrits de Jean-Gabriel Legendre (1765), d'Étienne-Louis Boullée (v.1788) et de Jean-Nicolas-Louis Durand (1805).

réside finalement dans le produit qu'il nous propose. Comprendre son travail, c'est tenter de comprendre dans quels termes se posait le problème auquel il voulait répondre et les circonstances particulières qui l'ont amené à se le poser⁴ ». Ainsi, nous examinerons les relations entre les besoins que doivent combler les aménageurs des accès des villes et l'expérimentation de nouvelles formules architecturales.

Alors que les cérémonies d'entrée en ville des souverains font l'objet d'importantes études⁵, la construction du paysage qui accompagne l'entrée quotidienne du voyageur dans la ville d'Ancien Régime n'a pas encore fait l'objet d'une étude poussée. Les étapes majeures de cette évolution ont été établies, mais une étude approfondie s'impose pour réhabiliter l'importance des portes et entrées de ville sous l'Ancien Régime. Il s'agira donc, par cette étude, de comprendre le paysage urbain à l'entrée des villes, au sein d'un territoire que l'on cherche à administrer, unifier et délimiter, et donc, les solutions mises en place pour établir une transition visuelle et physique entre la ville et le territoire. Par l'étude des projets et des réalisations, nous pourrions confronter les solutions proposées pour concourir à la glorification des autorités royales et municipales, à l'accès aux villes et à leur intégration au territoire.

Plus encore, il s'agit ici d'effectuer une lecture de cette mutation de l'entrée de ville. Autrement dit, face à la « crise de l'architecture et crise du symbole » de la fin du XVIII^e siècle qu'a décrit l'historienne Christine Lamarre⁶, dans quelle mesure est-ce que le décroissement parisien initié en 1670, soit un siècle plus tôt, s'érige en exemple à suivre pour les villes provinciales? Est-ce que le décroissement parisien peut être interprété comme le *terminus a quo* de la dissémination des limites de la ville?

En autorisant l'aménagement du boulevard périphérique parisien, Louis XIV pose un geste fortement symbolique qui se voit renforcé par les portes triomphales érigées par François Blondel et Pierre Bullet sous la direction du Prévôt des marchands : la puissance du royaume et de son souverain vis-à-vis des autres nations européennes, tout comme la pacification du territoire, autorise le décroissement des villes de l'intérieur. Dès lors, les villes ne se distinguent plus des villages par leur enceinte⁷, mais

⁴ Michael BAXANDALL, *Formes de l'intention*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 1991, p. 41.

⁵ Jean-Marie APOSTOLIDES, *Le roi machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Les éditions de minuit, 1981 ; Michèle FOGEL, *L'État dans la France moderne de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1992 ; Marie-France WAGNER et Daniel VAILLANCOURT, *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*, Paris, Honoré Champion, 2001.

⁶ Christine LAMARRE, « Les portes de villes à la fin du XVIII^e siècle, crise de l'architecture et crise du symbole », dans Françoise MICHAUD-FREJAVILLE, Noëlle DAUPHIN et Jean-Pierre GUILHEMBET (dir.), *Entrer en ville*, colloque de l'Université d'Orléans, 26-27 octobre 2001, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2006, p. 61-72.

⁷ Les études menées dans les années 1970 par les historiens de l'urbanisme Jean-Claude Perrot, Jean-Pierre Bardet et plus récemment par Christine Lamarre insistent sur l'importance de l'enceinte dans la définition de la ville fournie par les dictionnaires et encyclopédies.

visent plutôt à accroître leur image de carrefours de commerce, dans la dynamique d'émergence du capitalisme⁸.

Le premier objectif de cette thèse est de réviser l'évolution formelle et ornementale des portes de ville dans l'ensemble du royaume, en partant des classements proposés par le passé⁹. Les chantiers périurbains parisiens et des capitales provinciales sont désormais bien connus, mais les villes de moindre envergure, appartenant à des réseaux secondaires, doivent aussi être prises en considération. Dans ce contexte d'aménagement du territoire par le décloisonnement progressif des villes de l'intérieur, combiné à la fortification des villes de l'extérieur, les conditions formelles et fonctionnelles auxquelles doivent répondre les concepteurs des portes sont renversées. Dès le XV^e siècle, la modification de la poliorcétique due à l'émergence de la poudre à canon rend inefficaces les tours flanquant les portes fortifiées ; il s'avère dès lors nécessaire d'adapter les accès aux nouvelles fortifications, de placer les portes stratégiquement au sein des bastions et de les protéger par des ouvrages détachés comportant des avant-portes au dessin simplifié. Au même moment, les villes de l'intérieur de la France constatent la désuétude de leurs systèmes défensifs médiévaux. Faute de moyens pécuniaires ou de volonté politique pour maintenir les enceintes, celles-ci sont souvent cédées à des particuliers. L'inanité des enceintes provoquée par la pacification du royaume au tournant du XVII^e siècle, l'extension des limites des villes par le rattachement des faubourgs et les préoccupations commerciales entraînent une redéfinition de l'utilisation des portes de ville au XVIII^e siècle. Celles-ci ne sont plus obligatoirement rattachées à une enceinte et doivent faciliter la circulation des hommes et des biens sans entraver le contrôle sanitaire et la levée des octrois.

De plus, la porte de la ville ne peut pas être restreinte à l'image d'un *janus bifrons*. Elle est en soi un parcours; une zone complexe avec plusieurs voies de circulation réservées aux piétons et aux voitures, avec des systèmes de contrôle et de protection. Il s'impose donc de retracer ce parcours, d'en discerner les constituants – fontaines, salles communales, corps de garde, fossés, herses, bureaux d'octroi ou casernes – et leur imbrication dans le paysage.

⁸ Des travaux de l'École de Francfort aux recherches récentes, la démonstration de l'émergence progressive du capitalisme entre le XIV^e et le XIX^e siècle n'est plus à faire (Voir Robert DUPLESSIS, *Transitions to capitalism in early modern Europe*, New York, Cambridge University Press, 1997). L'histoire de l'émergence du capitalisme a intégré les études à teneur historique, urbanistique, sociologique et la recherche en histoire de l'art. Ainsi, de l'*invention du territoire* située par Paul Allié au tournant du XVIII^e siècle, à la naissance de la *sphère publique* étudiée par Jürgen Habermas, tout comme parmi les études portant sur l'impact de la formation sociale sur la symbolique de paysage menées par Denis Cosgrove, il apparaît que la prise en compte de l'émergence du capitalisme ne peut être exclue lors d'une étude qui porte sur le territoire, le paysage ou l'espace public d'Ancien Régime.

⁹ Pierre LAVEDAN, Jeanne HUGUENEY et Philippe HENRAT, *L'urbanisme à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 1982, p. 442-452 ; Louis HAUTECEUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris, A. Picard, 1963, 7 vol. (première édition 1943), I, 2 p. 586-591, III, p. 507-513, IV, p. 162-164 et 422-426 ; Victoria SANGER et Isabelle WARMOES, « The city gates of Louis XIV », *Journal of Urban History*, 2003, n° 30, p. 50-69 ; Yoann BRAULT, « Ville déclose, ville ouverte », dans Alexandre GADY et Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS (dirs.), *De l'esprit des villes : Nancy et l'Europe urbaine au siècle des Lumières, 1720-1770*, Musée des beaux-arts de Nancy, 7 mai au 22 août 2005, Nancy, Artlys, 2005, p. 142-151.

La circulation des modèles au sein du territoire et leur adaptation aux conditions locales relèvent des problématiques essentielles de ce travail. En effectuant l'étude de l'entrée de ville dans cette échelle géographique large (le territoire français), nous pourrons aussi relire l'évolution de l'entrée de ville dans une échelle temporelle large.

L'objectif de cette thèse est donc de lire l'entrée de ville à trois niveaux : dans son rapport à la ville, et en particulier à son seuil, en se focalisant sur l'évolution de la porte et de l'entrée; dans son rapport aux faubourgs et à la campagne environnante, et, enfin, dans son rapport au territoire. Cette lecture de l'entrée en ville vise à apporter une meilleure compréhension de la dualité idéale/matérielle qui se bâtit au sein de cet espace névralgique de circulation, à travers la prise en compte des fonctions et symboles qui s'y expriment, tout en prenant en considération les contraintes matérielles et pécuniaires, comme l'évolution des mentalités, notamment à travers les écrits théoriques consacrés aux entrées de ville.

L'étude que nous mènerons dévoilera l'interdépendance de la porte et de l'entrée de ville, pour montrer que ces deux structures évoluent ensemble entre le début du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle. L'étude de leur évolution conjointe reflétera ainsi le caractère dynamique des marges de la ville qui fluctuent au gré du développement urbain tout en préservant l'expression de leur prégnance symbolique. Cette étude dévoilera, au bout du compte, la manière dont la ville d'Ancien Régime se modernise par ses abords.